

# Procès-verbal



Comité : Conseil d'établissement

Date : mercredi, le 28 septembre 2022

Heure : 19h10 à 21h29

Lieu : École Sainte-Claire, Local 310

Personnes présentes :

**Directrice** : Nathalie Langelier

**Personnel** : Patrick Champagne, Nathalie L'Ecuyer, Mathilde Pothier, Natacha Provençal, Monica Rojas

**Parents** : Kunthy Chhim, Alexandre Michaud, Dominique Saumur, Patrick St-Denis

**Personnes absentes** : Danitsa Sanchez, Manon Smith

**Parents Substituts** : Stéphanie Dessureault, Laurie Gignac

---

## 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Les membres présents formant quorum, la réunion débute à 19h10. M. Michaud propose l'ouverture de la réunion.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture du procès-verbal du jour, M. Chhim propose son adoption, appuyé par M Michaud.

## 3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (8 juin 2022)

Lecture du procès-verbal. M. Michaud propose son adoption, appuyé par Mme L'Ecuyer.

## 4. Élection du CÉ

### 4.1 Élection du président

M Alexandre Michaud est élu à l'unanimité.

### 4.2 Élection du vice-président

Mme Saumur est élue à l'unanimité.

## 5. Modalités de Fonctionnement

### 5.1. Confirmation d'absence de conflits d'intérêts

Aucun membre ne présente de conflits d'intérêts.

## **5.2. Rôle des membres**

Rôle versus représentativité (voir Formation).

Membres parents : Les membres parents ont le devoir de représenter les parents au meilleur de leur connaissance. Au besoin, ils ont la possibilité de consulter les parents pour les gros sujets.

Les membres parents doivent faire attention de ne pas tomber dans des sujets personnels : bien entendu, les enfants leur rapportent bien des choses, mais il est très important de valider ces informations avant d'amener ces sujets au CÉ. Le CÉ n'est pas non plus l'endroit pour discuter de sujets qui ne concernent que ses enfants.

## **5.3. Horaire des rencontres**

Les rencontres auront lieu le dernier mercredi du mois, à l'exception du mois d'octobre puisqu'il y a la rencontre d'information pour l'anglais intensif. Les rencontres sont généralement d'une durée de deux heures, de 19hrs à 21hrs.

## **5.4. Calendriers des rencontres**

Les dates des rencontres pour l'année 2022-2023 sont les suivantes : 28 septembre 2022, 24 octobre 2022, 23 novembre 2022, 21 décembre 2022, 1<sup>er</sup> février 2023, 29 mars 2023, 26 avril 2023, 24 mai 2023 et le 7 juin 2023.

## **5.5. Budgets du CÉ (formation et fonctionnement)**

Le CÉ a deux budgets de 400 \$ qui sont non reportables. Des exemples pour dépenser ces budgets sont de la formation ou des conférences.

L'argent pour le fonctionnement sert à payer le repas de fin d'année.

## **5.6. Quorum**

Le quorum est entendu sur la présence de la moitié des membres, incluant minimalement 3 membres parents et ce, à tout moment dans la rencontre.

## **5.7. Rédaction des procès-verbaux des CÉ**

Mme L'Ecuyer est nommée à titre de secrétaire. Les procès-verbaux ne doivent pas être des verbatims : on s'en tient à l'essentiel. Voir les procès-verbaux de l'année précédente comme exemple.

## **6. Points pour approbation/adoption**

### **6.1. Sorties**

M Michaud propose l'approbation des sorties telles que présentées, appuyé par Mme Saumur.

## **6.2. Campagne de financement**

Les enseignantes de 6<sup>ième</sup> année propose une sortie Classe-Blanche en février 2023. Cette sortie, approuvée au point précédent, nécessite des campagnes de financements variés. Mme L'Ecuyer explique les campagnes en question. Mme Provençal propose l'approbation de ces activités de financements, appuyée par M Chhim.

## **6.3. Règlementation du SDG et nouveaux tarifs**

M Champagne explique la règlementation et informe le CÉ des nouveaux tarifs en vigueur. Mme Saumur propose l'approbation du tout, appuyée par M St-Denis.

## **7. Points d'information**

### **7.1. Direction**

#### **7.1.1 Travaux**

Les travaux achèvent. Les travailleurs étaient très appréciés et nous ont donné un grand coup de main lors de la Rentrée. Le terrassement autour de l'école est à venir. La peinture de la cour d'école est prévue pour le printemps 2023.

#### **7.1.2 Annexe**

Les nouvelles de l'Annexe sont moins bonnes. Mme Langelier explique qu'il y a eu beaucoup de délais car les appels d'offre effectués cet été n'ont pas été concluants et ne répondent pas au cadre financier établi. Un nouvel appel d'offre sera fait avec certaines modifications ce qui aura pour effet de retarder le projet, qui ne pourra être prêt pour la rentrée 2024.

#### **7.1.3 Covid**

Les règles sanitaires se sont assouplies. Jusqu'à présent, quelques élèves ainsi que deux membres du personnel l'ont attrapé ; mais pour l'instant la situation dans l'école est stable.

#### **7.1.4 Personnel de l'école**

Mme Langelier nous informe que l'école a tout le personnel requis en place. Le concierge est en congé de maladie, mais il y a une remplaçante. L'école a la présence de deux orthopédagogues, deux T.E.S. et une orthophoniste.

#### **7.1.5 Bulletins et évaluations**

Mme Langelier informe que nous sommes revenus au système pré-pandémie, c'est-à-dire une première communication ainsi que trois bulletins. La première communication sera envoyée le 14 octobre prochain. Les rencontres de parents pour le premier bulletin auront lieu le 17 novembre 2022.

### **7.1.6 Anglais Intensif**

Le processus d'admission au programme d'anglais intensif et les critères de sélection s'y rattachant demeureront les mêmes que l'an dernier. 36 élèves seront admis. Une lettre sera envoyée sous peu aux parents d'élèves de 5e année des écoles admissibles pour les convier à une rencontre d'information le 26 octobre 2022 à 19h. M. Michaud propose d'approuver ce processus d'admission et ses critères, appuyé par Mme Saumur.

## **7.2. Parents et OPP**

### **7.2.1 OPP**

Aucune information à apporter.

### **7.2.2 Comité de parents**

La première rencontre aura lieu le 5 octobre prochain. Une mise en candidature pour un protecteur de l'élève est à venir.

## **7.3. Personnel enseignant**

Les enseignantes n'ont aucune information à apporter.

## **7.4. SDG**

M Champagne nous informe SDG a également tout le personnel requis et qu'il désire préparer un padlet pour les parents. Le SDG préparera également des activités d'Halloween durant le mois d'octobre.

## **8. Correspondance**

Aucune correspondance à rapporter. Le président et la vice-présidente discute de l'utilisation de l'adresse courriel afin qu'ils aient tous les deux les informations.

## **9. Varia et points divers**

Aucun point n'a été ajouté en varia.

## **10. Levée de la réunion**

M. Michaud propose la levée de l'Assemblée à 21h29.

---

**Alexandre Michaud**  
**Président**

---

**Nathalie Langelier**  
**Directrice**